

Communiqué de presse

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication réunit la première conférence des éditeurs de presse.



La Ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, a réuni pour la première fois la conférence des éditeurs de presse, ce mardi 22 avril 2014. Cette réunion permettra, chaque année, aux dirigeants de toute la presse d'échanger avec l'État sur la situation du secteur, son avenir et les réformes en cours.

Dans un contexte économique difficile pour la presse, trois grands sujets étaient à l'ordre du jour de la conférence.

Aurélie Filippetti a tout d'abord rappelé la vigilance du Gouvernement sur les bonnes pratiques professionnelles dans les entreprises de presse. La Ministre a particulièrement insisté sur les marges de progression existantes pour atteindre l'égalité entre femmes et hommes dans la presse. Elle a évoqué avec les éditeurs les résultats de la négociation sur la rémunération des photojournalistes et rappelé l'intention des pouvoirs publics de donner une suite concrète au rapport de Marie Sirinelli sur la déontologie de presse.

Les éditeurs de presse et la Ministre ont également discuté de l'innovation et de la transition numérique de la presse. La presse peut désormais s'appuyer sur deux outils structurants, avec le taux de TVA sur la presse en ligne ramené à 2,10 % en février, et la rénovation du Fonds stratégique pour le développement de la presse. Une réflexion publique est ouverte pour créer un statut de fonds de dotation non-lucratif pour la presse.

Enfin, la distribution de la presse doit poursuivre sa modernisation : une mission sur sa mise en cohérence à l'horizon 2016 rendra ses conclusions en juin 2014.

Aurélie Filippetti a exprimé l'intention que des évolutions nécessaires dans la régulation de la distribution de presse, dans la gouvernance de l'Agence France-Presse ou sur d'autres sujets structurants pour l'actionnariat des entreprises de presse, trouvent une traduction législative en 2014.

Paris, le 22 avril 2014

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>